



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Defense et usage

Question écrite n° 3691

Texte de la question

M Bruno Bourg-Broc demande à M le ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé de la francophonie, si des moyens spécifiques ont été mis en place par son département pour veiller au respect de l'article 18 de la charte olympique pendant les jeux de Seoul, en ce qui concerne l'usage du français, première langue officielle de l'olympisme. Il lui demande si la résolution adoptée sur ce point au sommet des Quatre a bien été suivie d'effets.

Texte de la réponse

Reponse. - C'est à Paris, en 1896, que la tradition olympique a été restaurée, à l'initiative d'un Français, le baron Pierre de Coubertin. En raison de ce rôle fondateur, les olympiades de l'ère moderne accordent une place préminente à la langue française. C'est ainsi que la charte olympique dispose dans son article 18 que les langues officielles du comité international olympique sont le français et l'anglais (). En cas de désaccord entre les textes français et anglais de ces règles le texte français fera autorité. L'article 68 du protocole portant règlement olympique précise par ailleurs que, lorsqu'il est nécessaire de doubler les indications fournies en français, c'est dans la langue du pays hôte que les traductions doivent être données. De ce fait, il est d'usage en particulier que les cérémonies d'ouverture et de clôture des jeux se déroulent en français (quitte à être traduites ensuite dans la langue du pays d'accueil), de même que les communications publiques, l'annonce des épreuves et la proclamation des résultats. Lors du sommet francophone de Québec, qui s'est tenu en septembre 1987, les quarante et un chefs d'Etat, de gouvernement et de délégation présents ont d'ailleurs tenu à réaffirmer ces principes dans une résolution commune : « Les chefs d'Etat, de gouvernement et de délégation ayant en commun l'usage du français, considérant qu'en vertu de l'article 18, dernier paragraphe de la charte olympique, le français est la première langue officielle de l'olympisme, demandent instamment au président du Comité international olympique de veiller à ce que la langue française, conjointement à la langue du pays hôte, soit employée dans toutes les communications publiques faites durant le déroulement des jeux d'hiver et d'été, et notamment lors des cérémonies d'ouverture et de clôture, ainsi que pour l'annonce des épreuves et la proclamation des résultats ». Ces dispositions ont été scrupuleusement respectées au cours des jeux d'hiver de Calgary. Comme le signale l'honorable parlementaire, le Premier ministre français avait pris l'initiative, par une lettre en date du 18 août 1987, de saisir le président du Comité international olympique au sujet de l'usage du français dans les manifestations olympiques. Au lendemain du sommet de Québec, le Premier ministre du Canada, M Brian Mulroney, en sa qualité de président du 2^e sommet francophone, est également intervenu auprès de M Samaranch par une lettre en date du 18 janvier 1988 pour l'informer des termes de la résolution adoptée à l'initiative de la France. A Seoul, le chef de l'Etat coréen qui a ouvert officiellement les jeux, s'est exprimé en coréen, répondant à la demande de M Samaranch, qui a fait lui-même un discours en anglais, dans lequel il a introduit une phrase en français. L'annonce des résultats a été faite en coréen, la traduction, en français et en anglais, étant assurée sur de grands panneaux lumineux, mis en place à l'initiative du Comité national olympique de Corée. Pour la clôture des jeux, le président du comité d'organisation des jeux Olympiques a prononcé un discours en coréen, terminant son allocution par une phrase en français : « Rendez-

vous a Barcelone ! ». Quant a M Samaranch, il s'est a nouveau exprime en anglais, en veillant neanmoins a prononcer une phrase dans notre langue. M Nelson Paillou, president du comite national olympique et sportif francais nous a signale : « Dans l'ensemble, nous pouvons nous estimer satisfaits. Nous n'avons rien a deplorer, en tout cas, lors des deux manifestations majeures, les ceremonies d'ouverture et de cloture. Le president Samaranch a tenu parole ; il a utilise et l'anglais et le francais lors de ses differents discours ». Ainsi le francais n'a pas ete absent du deroulement des jeux d'ete de Seoul, grace notamment a la comprehension manifestee par les autorites olympiques coreennes, qui ont tenu compte dans toute la mesure du possible des demarches effectuees au nom des chefs d'Etat, de gouvernement et de delegation du 2e sommet francophone. Il convient enfin de rappeler qu'avant les jeux de Seoul, le secretariat d'Etat a la jeunesse et aux sports et le commissariat general de la langue francaise, en liaison avec le comite national olympique, ont fait editer un dépliant recapitulant le vocabulaire sportif francais dont l'usage est juge preferable a celui des mots anglais, du moins lorsque ceux-ci ne semblent pas indispensables. Cette plaquette, realisee sous la responsabilite de M Jacques Ferran, president de la commission ministerielle de terminologie des sports, a ete largement diffusee aupres des correspondants de la presse sportive presents a Seoul. Pour les prochaines manifestations olympiques, il faudra continuer a etre vigilant et ne pas relacher nos efforts pour que le francais garde sa place, notamment en vue des jeux de 1992, a Albertville et Barcelone.

Données clés

Auteur : [M. Bourg-Broc Bruno](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3691

Rubrique : Francais : langue

Ministère interrogé : francophonie

Ministère attributaire : francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 1988, page 2789